



## Retrait de permis point retiré par erreur

Par **Regardf**, le **29/03/2016** à **22:05**

Bonjour,

Il y a 5 ans, lors d'un séjour en France, j'ai aidé un ami à récupérer une moto, lors du retour, un excès de vitesse a été constaté par radar. Lors du paiement de l'amende, nous avons confondu le conducteur après que le point ait été retiré de mon permis et annulé car c'était le dernier. Mon ami a écrit un courrier et le point lui a été retiré mais, depuis, le point ne m'a pas été rendu et mon permis reste annulé.

Comment un point, pour une même infraction, peut-il être retiré à deux personnes. Etant donné qu'ils ont accepté de retirer le point au second conducteur, pourquoi ne m'ont-ils pas restitué ce point et donc mon permis ?

Je suis résidant au Brésil, je reviens en France prochainement et me pense sans permis valide. Que faire spécialement après tout ce temps ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **30/03/2016** à **11:10**

Bonjour,

vous êtes excellent vous !! vous vous réveillez 5 ans après ? mais c'était immédiatement qu'il fallait bouger ! et vous revenez dans... 8 jours ? A mon avis, oubliez votre permis ! repassez-le ! et au Brésil vous conduisez comment ? permis différent que le français ?